

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018**

Délibération : **N° 2018-10-109**  
 OBJET : **CREATION/SUPPRESSION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**  
 Nomenclature : **4.1.1**

**En exercice** : 29 membres  
**Présents** : 24  
**Pouvoirs** : 5  
**Absents** : 0  
**Votants** : 29  
 Délibération comportant :  
 Annexe : /

Le quinze octobre deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq octobre deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Valérie ROBERT donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

**Rapporteur** : Madame Catherine CADOU

1 – Vu la délibération en date du 17 septembre 2018 créant un emploi d'adjoint d'animation à temps complet,

Vu la réussite à l'examen professionnel de l'agent recruté par voie de mutation,

Vu l'inscription sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion de Loire Atlantique en date du 29 juin 2018,

Vu l'avis favorable d'avancement de grade émis par la commission administrative paritaire du 25 septembre 2018,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière animation • Adjoint d'animation	1 poste à temps complet	Filière animation • Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à temps complet	1 <sup>er</sup> novembre 2018

Accusé de réception en préfecture  
 044-214402091-20181015-2018-10-109-DE  
 Date de télétransmission : 17/10/2018  
 Date de réception préfecture : 17/10/2018

2- Vu la délibération en date du 3 décembre 2004 créant un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Vu la délibération en date du 2 mai 2016 créant un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

Vu les arrêtés établis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre de la réforme des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR) portant reclassement des agents concernés sur le grade d'adjoint administratif,

Vu la réussite au concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de 2 agents,

Vu l'inscription sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion du Maine-et-Loire en date du 20 septembre 2018,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
<b>Filière administrative</b> • Adjoint administratif	2 postes à temps complet	<b>Filière administrative</b> • Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2 postes à temps complet	1 <sup>er</sup> novembre 2018

Vu la présentation en commission Ressources du 2 octobre 2018,

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

**- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.**

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 15 octobre 2018  
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20181015-2018-10-109-DE  
Date de télétransmission : 17/10/2018  
Date de réception préfecture : 17/10/2018